

Décret Générale colonial

Décret n° 06/12/1936 modifiant la date d'application du décret du 4 juin 1236 concernant les conditions d'avancement du personnel des trésoreries coloniales.

n° 06/12/1936

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 6 décembre 1936
Numéro JO n° 481 du 31/12/1936	Date du numéro 31 décembre 1936

TEXTE INTÉGRAL

rendu sur la proposition du Ministre des colonies, la date d'application du décret du 4 juin 1966, modifiant les conditions d'avancement du personnel des trésoreries coloniales, est reportée du 1er janvier 1936 au 1er janvier 1937.